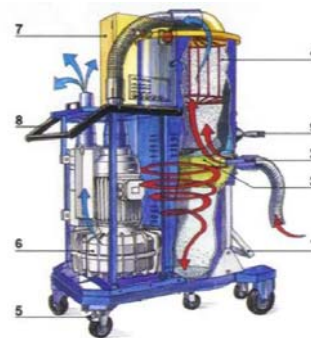


TS 3000

	Unités	Valeurs
Unité aspirante	Type	Turbine à canal latéral
Alimentation	Volt	400
	Hz	50
Puissance	kW	20
Débit d'air maxi	m3/h	2 100
Dépression maxi	mmCE	2 500 (continu)
Type de filtre		Filtre étoile polyester
Surface du filtre	m ²	12
Décolmatage		Secouage électropneumatique
Catégorie de filtration	Cat L	99.97 % 3 micron
Taux d'usage du filtre	m3/h/m ²	180
Capacité bac	litres	220
Orifice d'aspiration	mm	80
Niveau sonore	dB(A) à 1 m	77
Dimensions	mm	950x 1 800
Hauteur	mm	2 200
Poids	kG	500



UNITE DE D'ASPIRATION

L'aspirateur est doté d'une unité d'aspiration pompe à vide à canal latéral, Etant dépourvu de transmission, ce moteur ne requiert aucune maintenance, est adapté à un service continu et lourd, est silencieux, puissant et résistant. Le moteur IP 55 est protégé par un interrupteur magnétothermique assurant les fonctions : marche et arrêt. Une soupape limitatrice de vide garantit le refroidissement constant du moteur.

Le filtre est en polyester antistatique, avec une surface filtrante de 120.000 cm² et une efficacité de 3 micron, qui assure un standard élevé de filtration. Un indicateur de dépression contrôle constamment le niveau de dépression, et signale l'éventuel engorgement du filtre. Un système de secouage électropneumatique du filtre permet un nettoyage efficace et constant du filtre, et garantit un haut niveau des performances d'aspiration.

Option 1 : Un filtre HEPA absolu (certifié BIA, efficacité de 99,999% DOP sur 0.3 micron) garantit la filtration des particules de poussières plus petites, et la pureté de l'air en sortie..

Option 2 : Un système de filtration par cartouches avec décolmatage pneumatique par injection d'air comprimé.

UNITE DE RECOLTE

Le matériel aspiré se dépose dans le bac collecteur sur chariot, d'une capacité de 220 litres, prédisposé pour l'ensachage de matériel toxique dans des sacs de sûreté, afin d'éviter le contact avec l'utilisateur au moment de vider le bac.

le bac est en acier peint monté sur 4 roues. Un système de verrouillage permet de libérer le bac à déchets afin d'en assurer la vidange.

